

Restauration des sédiments à l'Île-aux-Chats

M o t d u r e s p o n s a b l e d e p r o j e t

À l'été 2004, nous avons annoncé que nous allions débiter bientôt la deuxième et dernière phase de la restauration des sédiments de l'Île-aux-Chats, à savoir le recouvrement des sédiments contaminés (cendres de pyrite) situés en rive, dans la partie nord-ouest de l'île.

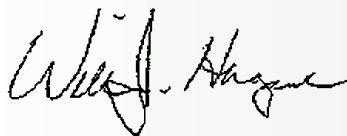
Le projet est bel et bien amorcé mais, pas au rythme que nous l'aurions souhaité. L'ensemble des travaux sera donc réalisé en 2005, **débutant le 2 mai prochain** pour se terminer, pour la partie travaux en eau, en décembre de cette même année. Nous sommes conscients que l'adoption d'un calendrier plus serré augmentera l'achalandage des camions au cours de l'été. Soyez cependant assurés que Honeywell prendra toutes les mesures nécessaires pour en minimiser les impacts.

Par ailleurs, nous pouvons vous annoncer que nous avons choisi un entrepreneur de la région, soit le consortium Loiseau-Hébert composé de Excavation Loiseau et Frères de Saint-Thimothée et de L.A. Hébert de St-Constant pour exécuter les travaux. C'est pour vous l'assurance que ce projet de 9,5 M\$ aura des retombées directes chez vous.

En terminant, nous voulons vous informer que, lundi le 18 avril, des transporteurs ont ralenti le transport entre la Carrière Régionale et l'Île-aux-Chats sans que Honeywell soit informé. Nous avons compris par la suite que ceci faisait partie de certains aspects reliés aux négociations entre l'entrepreneur et les transporteurs. Nous avons également été informé que ces négociations ont été conclues plus tard la semaine dernière à la satisfaction des deux parties. Nous nous excusons des inconvénients que cela a pu vous occasionner. Nous voulons également vous réitérer que Honeywell est déterminée à réaliser ce projet dans le plus grand respect de l'environnement et de la communauté riveraine. Le comité de suivi se réunira donc régulièrement pour suivre l'évolution des travaux.

Ce bulletin vous présente les différentes démarches liées à la réalisation du projet.

En tout temps, vous pouvez communiquer avec nous au **(450) 544-0473**, pour nous transmettre vos questions ou préoccupations, ou encore communiquer directement avec un membre du comité de suivi.



William J. Hague
Directeur – Ingénierie



Rappel du projet

La solution proposée par Honeywell et acceptée par les autorités gouvernementales consiste en un recouvrement multicouche des sédiments contaminés en bordure de la rive nord-ouest de l'Île-aux-Chats (Secteur A). La superficie concernée par le recouvrement est de plus de 10 hectares (100 000 m²). Du bas vers le haut, le recouvrement comprend un géosynthétique, une couche de sable et gravier et une protection supérieure en enrochement. Une portion du Secteur B, soit une superficie d'environ 15 000 m² dans la Baie nord-est, sera également recouverte d'une couche de sable fin uniquement.

La technologie du recouvrement in situ est éprouvée et a été largement utilisée en Europe, aux États-Unis et au Japon.

Une fois le recouvrement terminé, plusieurs zones à l'intérieur du secteur A seront re-végétalisées en vue d'accélérer la prolifération de la flore et ainsi favoriser l'habitat du poisson. Ces activités de revégétalisation seront réalisées à l'été 2006-2007.

En période post-construction, le milieu environnant fera aussi l'objet d'un suivi environnemental complet en vue de s'assurer de l'efficacité des mesures de restauration mises en place et de vérifier la densité et la qualité des organismes aquatiques qui vivent dans le secteur.

Principales démarches de mise en œuvre du projet

■ Étapes complétées

- Automne 2004 : Réalisation des plans et devis détaillés
Approbation des plans et devis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP)
- Décembre 2004 : Lancement des appels d'offres pour les compagnies pré-qualifiées
- Février 2005 : Réception des soumissions et choix d'un entrepreneur
- Mars/avril 2005 : Négociation avec l'entrepreneur
Validation du contrat par Honeywell
Choix de la compagnie d'assurance
Entente avec le CN relativement à la sécurisation du passage à niveau à l'Île-aux-Chats
Obtention du Certificat d'autorisation du MDDEP
Obtention des autorisations fédérales
- Mai : Début des travaux (le 2 mai 2005)

■ Suivi environnemental pendant les travaux

L'eau sera analysée tous les jours au large du fleuve en aval de la zone des travaux.

■ Supervision et contrôle des travaux

Une équipe de Tecsub sera en permanence sur place tout au long de la période de réalisation des travaux. Elle s'assurera de la qualité des matériaux, des travaux et du contrôle des nuisances pour les riverains.

Activités de communication et d'information

- Une activité « portes ouvertes » sera organisée à la mi-juin pour permettre à tous de visiter le chantier et de mieux comprendre le projet.
- Nous avons maintenant une ligne téléphonique dédiée qui vous permet de communiquer rapidement avec nous : (450) 544-0473.
- Rencontres régulières du Comité de suivi pendant et après la construction.
- Rédaction d'un bulletin d'information aux moments opportuns.
- Insertion de l'information relative au projet sur les sites Internet de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et de la ZIP du Haut-St-Laurent.